

## Soutien annuel au développement de projets en partenariat avec la DRSP-Montréal

*Subvention en soutien au développement d'un projet de recherche collaboratif entre les chercheurs du CReSP et les experts utilisateurs de connaissances de la DRSP de Montréal*

Le Comité maillage recherche – pratique du CReSP présente son concours ouvert à l'année visant à soutenir les projets de recherche du CReSP en partenariat avec les experts utilisateurs de connaissances de la DRSP de Montréal. Nous invitons les équipes à nous faire part de leurs projets tout au long de l'année, jusqu'à épuisement des fonds disponibles (40 000\$ par an, du 1er avril au 31 mars).

### Objectifs du concours :

Faciliter le développement de partenariats entre les chercheurs du CReSP et les utilisateurs de connaissances de la DRSP-Montréal;

Soutenir le développement de projets de recherche alignés sur les besoins prioritaires de la DRSP-Montréal et sur les thèmes transversaux du CReSP;

Produire un effet de levier pour l'amélioration des pratiques des professionnels de la DRSP ou pour le dépôt d'une demande de subvention à un concours régulier d'un organisme de financement de la recherche.

**Valeur maximale possible de la demande : 20 000\$**

### Critères d'admissibilité :

La proposition doit être soumise conjointement par un chercheur régulier du CReSP **et** un utilisateur des connaissances de la DRSP-Montréal;

Les objectifs du projet doivent être cohérents avec la programmation de recherche du CReSP et en lien avec l'offre de services du plan d'action régional de santé publique de la DRSP de Montréal ou avec le plan de réponse à la pandémie COVID-19;

Dans le cadre d'un projet préliminaire à une demande de financement, les chercheurs impliqués doivent s'engager à déposer un projet aux concours réguliers ou spéciaux des organismes subventionnaires dans l'année suivant l'octroi des fonds;

Les projets financés aux concours antérieurs ne peuvent faire l'objet d'un second financement.

### Atouts :

Les projets en partenariat avec des experts utilisateurs des connaissances ainsi que les projets transdisciplinaires seront priorisés, de même que ceux impliquant des chercheurs des [autres centres de recherche affiliés au CCSMTL](#) et ceux qui conduisent à une demande de subvention auprès d'un organisme de financement de la recherche.

### **Dépôt de la demande :**

Pour déposer une demande, vous devez soumettre à la courtière de connaissances du CReSP (Iliana Guentcheva, [iliana.guentcheva.ccsmtl@ssss.gouv.qc.ca](mailto:iliana.guentcheva.ccsmtl@ssss.gouv.qc.ca)) une lettre d'intention de trois pages maximum qui présente :

1. Court résumé du projet (1,5 page),
2. Pertinence du projet en lien avec l'[offre de services du PARI-SP](#) ou du plan de réponse à la pandémie COVID-19 (PDF sur demande),
3. Pertinence et lien avec les [deux enjeux prioritaires](#) du CReSP,
4. Expertise et niveau d'implication des chercheurs et des utilisateurs de connaissances impliqués dans la demande,
5. Stratégie de transfert des connaissances ou d'[application des connaissances intégrée](#),
6. Valeur ajoutée pour l'avancement des connaissances et pour l'avancement des pratiques de santé publique,
7. Montant demandé et justification du budget,
8. S'il s'agit d'un projet préliminaire à une demande de subvention, identification du concours de financement ultérieur ciblé.

### **Critères d'évaluation :**

Qualité de la demande (sur 5) :

- Objectifs pertinents en lien avec les priorités de la DRSP-Montréal
- Clarté et faisabilité des activités à mener
- Impact potentiel sur les pratiques

Qualité de l'équipe (sur 3) :

- Chercheurs et partenaires pertinents pour la demande
- Niveau d'implication des utilisateurs de connaissances de la DRSP-Montréal

Valeur ajoutée (sur 2) :

- Stratégie de transfert des connaissances mise en place ou envisagée
- Potentiel de financement externe s'il s'agit d'un projet préliminaire

### Évaluation des demandes :

Les demandes seront évaluées par un sous-comité paritaire composé de chercheurs du CReSP et d'utilisateurs des connaissances de la DRSP-Montréal. Les résultats seront communiqués dans un délai de trois semaines.

Toute question peut être adressée à : [iliana.guentcheva.ccsmtl@ssss.gouv.qc.ca](mailto:iliana.guentcheva.ccsmtl@ssss.gouv.qc.ca).

---

Le CReSP est issu d'un partenariat